

elle en leur accordant des exemptions et privilèges, mais elle s'efforçait, par l'inégalité du traitement qu'elle leur consentait, de les mettre en rivalité les uns avec les autres. Elle multipliait à leur égard, sans lasser leur patience inspirée par l'amour du lucre, les mesures inquisitoriales, les formalités, les marques, les perquisitions, les amendes, les vexations.

D'ailleurs, malgré cette politique économique à courte vue et cette réglementation étroite, qu'appliquaient une nuée de douaniers (*commerciaires*) et de juges (*parathalassites*), l'Empire byzantin posséda à certains égards une organisation commerciale supérieure, propre à développer les échanges. Dès le moyen âge il inaugura le règne de la monnaie internationale, de l'étalon d'or. Ce fut le « bon » *besant* ou sou d'or byzantin, type de la saine monnaie, en général de titre invariable, qui fit la loi sur tous les marchés du monde. Bien qu'une législation restrictive et compliquée gênât le crédit, bien que, sous des influences religieuses, le prêt à intérêt fut assimilé à l'usure, le commerce byzantin, grâce à l'abondance de la richesse mobilière, trouvait de l'argent à un taux modique de 8 à 12 p. 100, abaissé encore au x^e siècle, et qui restait inconnu au reste de l'Europe. La loi limitait le taux de l'intérêt, mais il n'existait aucune restriction permanente aux prêts monétaires. Le nombre et l'importance sociale des changeurs et des banquiers (*argentarii*) à Byzance, où ils étaient groupés en une puissante corporation, y sont les indices du développement du commerce de l'argent. Avant les Italiens, les Byzantins usèrent de la lettre du change ou des papiers de crédit qui en sont l'équivalent. Sur les routes de terre, sur les anciennes voies romaines réparées et achevées dans la péninsule balkanique et l'Italie méridionale, la circulation fut active. Ils jetèrent ou rétablirent de nombreux ponts sur les fleuves. Ils multiplièrent les puits, les citernes et les abris sur les chemins des caravanes; quoique Justinien, mal